



SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE 2008

COMPTE RENDU DU COLLOQUE DU JEUDI 20 MARS SUR LE THEME

« MALADIES PSYCHIQUES, ISOLEMENT, EXCLUSION »

Comment lutter contre :

- l'isolement affectif et social qui accompagne souvent les maladies psychiques ?*
- l'exclusion qui, de plus en plus, est la conséquence sociale de cet isolement ?*

ARPSYDEMIO a demandé au **Docteur Christiane CLARY**, Médecin Conseiller technique Santé pour le Dispositif RMI du Conseil Général des Bouches du Rhône, de faire la conclusion de ce colloque. Le Docteur CLARY nous a remis très aimablement ses notes afin de nous permettre de diffuser le compte-rendu ci-dessous.

Le **Docteur Dolorès TORRES**, Médecin Psychiatre, Présidente d'ARPSYDEMIO, présente l'objectif de cette rencontre à savoir le partenariat entre champ sanitaire et social avec la participation des usagers, des familles, des associations, afin d'essayer d'apporter des solutions aux problèmes d'isolement et d'exclusion que rencontrent les personnes atteintes de maladies psychiques.

Mme N'GUYEN, Directeur de la MDPH des Bouches-du-Rhône (Maison Départementale des Personnes Handicapées) créée suite à la loi du 11 février 2005, nous assure que la MDPH s'ouvre aux familles, aux associations alors que jusqu'ici, seul le côté médical était pris en compte. Le côté social et environnemental sont maintenant intégrés et ceci est une véritable révolution. Des équipes pluridisciplinaires travaillent sur la base du projet de vie de chacun et construisent un plan d'aide individuel. Mm N'GUYEN souligne le fait qu'il faut bien différencier plan de compensation et financements de compensation.

Mme le **Docteur GAUNET-ESCARRAS**, Adjointe au Maire de MARSEILLE, Déléguée à l'Hygiène et à la Santé, Sida Toxicomanie, Prévention des Risques Sanitaires chez l'adolescent, exprime l'intérêt de la Ville pour les manifestations de ce type qui traduisent les liens tissés avec le partenariat, les familles, les associations. La Ville s'inscrit fortement dans la lutte contre l'exclusion. L'Atelier Santé-Ville et Santé Mentale sera un élément de plus pour liguer les professionnels, les patients et « l'aller vers » les personnes qui souffrent de troubles mentaux.

Mme CREISSON qui représente le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales pose « la question de l'amont et pourquoi parle-t-on d'isolement et d'exclusion ? » Elle mentionne l'augmentation des files actives, 15 à 20 % de la population générale est atteinte de maladies psychiques et 80 % est suivie en ambulatoire. Malgré le Secteur, il existe une inégalité territoriale. La reconnaissance du handicap psychique a modifié la vision de la maladie mentale. 20 Millions d'Euros sont destinés à la création de GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle). A côté du soin, on doit trouver

dans la Ville, la politique d'insertion, le logement et avec la reconnaissance du handicap, donner une place à chacun.

TABLE RONDE N° 1 : Isolement, Exclusion, Discrimination

Le Docteur Pierre MORCELLET, C.H. Edouard Toulouse, Service du Docteur D. TORRES, est Responsable du CMP de la Belle-de-Mai et Coordonnateur d'une équipe mobile permettant l'accès au soin et l'orientation vers les médecins libéraux et CMP. Il confirme l'importance de la continuité des soins entre l'intra et l'extra hospitalier et du suivi dans le domaine social.

Mr BRENGUIER, Directeur du CH VALVERT à MARSEILLE, souligne que l'hôpital public et tous les acteurs de santé, doivent concourir à une meilleure prise en charge des personnes en souffrance psychique.

Mme MEYER représentant l'UNAFAM 13 (Union des Familles de Malades Mentaux). Le rôle de l'UNAFAM est d'informer et d'orienter les familles vers les structures existantes. L'UNAFAM a créé 2 SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) et 2 GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

Le **Docteur BOTTAI**, Chef de Service, Hôpital de Jour « La Villa les 3 Pins » de MARTIGUES, s'interroge sur la dynamique pernicieuse de ce thème car d'une part la folie fait peur et par conséquent engendre l'exclusion mais aussi la maladie mentale est un dérèglement du cerveau et est la cause d'anomalies dans le fonctionnement.

Il évoque la nécessité d'une réflexion entre le soin et les périodes autres et la demande de prise en charge de la personne par le système sanitaire alors que dans les moments de chronicité, il doit y avoir la compensation du handicap.

La circulaire de 1960 mentionne la notion de prévention et d'insertion (CMP – CATTTP)

A Martigues, l'équipe de prévention comporte 18 lits d'hospitalisation.

L'hôpital de jour sert de passerelle et prend souvent en charge des personnes qui seraient à hospitaliser. Une structure extra hospitalière serait-elle la mieux placée pour se réinsérer ? pour se réinsérer il vaut mieux être placé en dehors de l'hôpital car le risque de plonger dans la chronicité est grand. Certaines activités sont occupationnelles ce qui est peu intéressant.

Quelles sont les finalités de ces activités de 3 types différents :

- activités à visée thérapeutique : prise des médicaments, les psychothérapies, la psychomotricité, les programmes d'information sur les maladies à l'intention des patients et leur famille.
- activités d'insertion à la vie sociale, visites au domicile à visée sanitaire mais aussi éducative.
- activités qui servent à restaurer l'estime de soi et la reprise de la confiance en soi : activités physiques et sportives, l'expression artistique, l'art thérapie, le chant, les activités socio-culturelles en lien avec la médiathèque, le théâtre, la rencontre partenariale avec l'archéologie.

Ces trois grands champs d'activités ont permis de faire une journée « portes ouvertes » très fréquentée et participe à la dé stigmatisation.

Mr GUACCI, Association « Les Sentinelles Egalité » demande que l'on porte un autre regard sur les usagers en psychiatrie. Le GEM l'a sorti de son isolement alors qu'il était Rmiste et sans domicile. Il a trouvé un emploi au sein de l'association.

Association Les Nomades Célestes , Une histoire de vie :

Mr...est arrivé d'Autriche, dépression, vie dans la rue, pour se soigner est devenu toxicomane : alcool, médicaments... Pendant 8 ans, il vit dans la rue et est donc en capacité de comprendre ce milieu des gens de la rue. Vincent Girard de Médecins du Monde, a estimé que sa situation pouvait aider les autres. Parler et être logé étaient essentiels.

Création du GEM, « Les Nomades Célestes » où des groupes de parole ont lieu tous les mardis au 46, rue Curial à MARSEILLE.

Les groupes de parole existent sur certains territoires : ce sont des points d'écoute qui regroupent des professionnels de la santé mentale, des référents sociaux...

Les GEM sont en capacité de faire et de se faire reconnaître dans leur capacité de faire et de dire !

Un bénévole aux Petits Frères des Pauvres souhaite l'ouverture d'un secteur pour les plus de 50 ans. Les bénévoles reçoivent de plus en plus d'exclus. Il s'agit d'un accompagnement particulier. Comment faire ? Quelles pistes ?...Qu'est-ce que la souffrance psychique ?

La réponse lui est donnée par un médecin psychiatre de l'hôpital de Martigues effectuant des permanences à Martigues ainsi que dans les quartiers Nord de Marseille avec le soutien de la Ville. *« La souffrance se manifeste sous la forme de rupture. La personne n'arrive pas à formuler sa demande d'aide. La question de l'accueil est essentielle et le travail en réseau est fondamental ».*

IFSI, Hôpitaux Sud :

Mme Martine PICHARD évoque son cursus. Après 27 ans à l'hôpital Ste-Anne à TOULON, elle est arrivée à MARSEILLE pour transmettre ce qu'elle avait vécu et est donc formatrice à l'IFSI Ste-Marguerite. Depuis 1992, il n'y a plus de formation spécialisée en psychiatrie mais cependant 360 h de psychiatrie en 3 ans avec 5 modules spécifiques (psychose, névrose, dépression, addiction, géronto psy et pédo-psy). Ces modules sont assurés par des professionnels de l'école mais aussi par des intervenants extérieurs. Ces modules spécifiques sont mis en relation avec les autres modules : les soins, la santé publique, les représentations, etc...

Un groupe s'est formé à la DRASS pour que les enseignements s'harmonisent et que la spécialisation psychiatrique se mette à nouveau en place. Le contact avec le terrain par les étudiants est essentiel pour rencontrer la souffrance et estomper leurs peurs. Tout cela permet aux étudiants de travailler sur ce qu'ils sont et ce qu'ils ont fait et qu'est-ce qu'il est possible de faire, au niveau de leur compétence.

Mme le Docteur GAUNET-ESCARAS informe de la création depuis un mois et demi, d'un réseau de gérontologie qui regroupe : Géronto Nord et d'autres associations. Il y a à MARSEILLE plus de 25 000 personnes âgées isolées.

TABLE RONDE N° 2 : HEBERGEMENT

Le Docteur ABRIEU, Président de la CME et Chef de Service à l'Hôpital Edouard-Toulouse MARSEILLE, souligne que la psychiatrie a toute sa place, elle est plurielle. On ne peut pas être tous d'accord, il faut accepter les différences. Les bénévoles sont des ouvriers de piste et c'est dans le rassemblement que nous parviendrons à trouver des solutions.

SAVS Espoir-Provence (UNAFAM 13) :

Mme E. EYMON décrit cet établissement de 60 places. C'est un service uniquement social mais il existe en permanence un lien étroit avec les soignants. Il y a encore 30 places disponibles pour des personnes qui ont un logement. Il s'agit donc d'un accompagnement à la vie sociale.

Mme E. ANDRE : Comment articuler les compétences de chacun, soignants et sociaux ? Travailler sur la mobilisation des compétences de la personne, démarches administratives, travail au domicile, au jour le jour, pour des personnes très seules qui ne reçoivent personne... appartements dans une totale incurie... Il y a un travail à faire sur la médiation, la coordination. Tout se joue dans l'accueil et le travail au domicile, en partant de la demande de la personne.

Ces structures d'accueil doivent des suites ou des compléments aux soins.

Mr S COPPENS, ARMEE du SALUT :

Enfance, dépendance, handicaps, personnes âgées : 10 000 personnes sont logées chaque nuit.

A MARSEILLE, la mission comporte l'accompagnement, social, santé et psychologique sur des parcours d'insertion visant à les accompagner dans le droit commun.

Depuis quelques années, on fait le constat d'une modification du public concerné. Il y a une réflexion sur les nouvelles orientations à prendre. La volonté est d'accueillir les personnes qui ont des problèmes psychiques et de les accompagner mais avec l'aide des professionnels de santé.

Il y a eu en octobre dernier la création en France de 100 places dans des Maisons Relais pour des personnes ayant des troubles psychiques stabilisés. A Marseille, mise à disposition de 12 studios pour des personnes provenant soit des Hôpitaux, soit de la rue. Le travail se fait avec les équipes soignantes. L'accueil est effectué par un travailleur social qui fait le lien avec les intervenants. Cela permet l'appropriation de leur logement et l'appropriation de leur citoyenneté.

Les projets :

- Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour 40 personnes vieillissantes ayant des troubles psychiques (les parents âgés sont inquiets sur le devenir de leur enfant après leur disparition).
- Un village mobilum ... « Village Espoir » pour des grands marginaux qui sont en refus total de toutes les structures existantes mais il faut absolument un partenariat très étroit avec la psychiatrie.

Les réflexions qui se dégagent de ces tables rondes, ont été riches d'informations et d'enseignement :

- ✓ L'hôpital s'ouvre sur le Cité, s'associe aux associations, favorise les activités pour les patients chroniques et l'insertion.
- ✓ Les associations travaillent en collaboration avec les psychiatres ;
- ✓ La professionnalisation n'est pas pour tous mais chacun est en capacité d'humanisme ;
- ✓ La prise en considération de la souffrance psychique dans le domaine social, est une question récurrente ;
- ✓ L'importance du soutien aux équipes mais aussi aux bénévoles ;
- ✓ La formation des professionnels, en particulier des infirmiers a largement été présentée et cette formation doit se tourner vers la psychiatrie, s'intéresser à la problématique de la santé mentale
- ✓ Des groupes de parole et des histoires de vies sont mentionnés par les intervenants ;
- ✓ On constate que la maladie psychique modifie la vie de la famille ;
- ✓ La création des GEM est une des solutions dans la lutte contre l'isolement et l'exclusion ;
- ✓ L'association SARA présente le Gem LEO (Lieu Echanges et Ouverture) Au sein d'une structure sociale mise en place d'une action pour les personnes atteintes de maladies psychiques. Le GEM donne envie de faire.
- ✓ L'action doit se situer au plus près de la personne, agissant à son rythme et avec l'aide de tous les partenaires en mettant en valeur les compétences de chacun ;

Concernant le logement et l'importance d'en avoir un, deux niveaux sont à considérer :

- Accéder à un logement
- Garder ce logement

Concernant l'environnement, le psychiatre ne peut pas tout résoudre mais cependant il peut s'intéresser à la vie de ses patients.

Il a été présenté des actions :

- L'hébergement des personnes sans domicile fixe ayant un parcours de vie chaotique
- La mise en place d'un foyer d'accueil médicalisé pour 40 personnes présentant des troubles mentaux et vieillissantes.

Il a été présenté un projet : Un village mobilhome pour des grands marginaux.